



Dragages d'entretien dans la rade de Lorient et clapage des sédiments de qualité immergeable

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN**

Octobre 2018



www.setec.fr

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable : en conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et annexes ainsi que toute interprétation au-delà des indications et énonciations de **Setec in vivo** ne saurait engager la responsabilité de celle-ci.

Crédit photographique : Setec in vivo (sauf mention particulière)

Auteurs

Françoise LEVEQUE	Rédaction
Séverine COUPPA	SIG, cartographie

setec in vivo
siège social : Immeuble Central Seine
42-52 quai de la Râpée
CS 7120
75 583 Paris cedex 12
France

Tél. +33 1 82 51 55 55
invivo@setec.fr

Agence de La Forêt-Fouesnant
Z.A La Grande Halte
29 940 La Forêt-Fouesnant
France

Tél. + 33 2 98 51 41 75

Agence de Marseille
4 place Sadi Carnot
13 002 Marseille
France

Tél. + 33 4 86 15 61 80





Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
1 INTRODUCTION	4
1.1 CONTEXTE	4
1.2 ARTICULATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION	5
2 PRESENTATION DE LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN	6
2.1 PRESENTATION GENERALE	6
2.2 ENJEUX DES OPERATIONS DE DRAGAGE POUR LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN	6
3 DESCRIPTION DU PROJET	8
3.1 LOCALISATION DES SITES DE TRAVAUX	9
3.1.1 <i>Sites de dragage</i>	9
3.1.2 <i>Site d'immersion</i>	9
3.2 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES TRAVAUX	12
3.2.1 <i>Qualité des sédiments à draguer</i>	12
3.2.1.1 Granulométrie	12
3.2.1.2 Qualité chimique	12
3.2.2 <i>Volumes à draguer</i>	13
3.2.3 <i>Volumes à claper</i>	14
4 FICHE SIGNALÉTIQUE ET DOCUMENTAIRE	15
5 ANNEXE : PRESENTATION DES SITES DE DRAGAGE POUR LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN	16

...



1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Des dragages d'entretien et d'aménagements sont régulièrement effectués par les principaux maîtres d'ouvrages portuaires de la rade de Lorient : Région Bretagne, Lorient Agglomération, Naval Group (ex DCNS) et Compagnie des Ports du Morbihan.

En cohérence avec la Charte de dragage des ports bretons, le Schéma de référence des dragages du Morbihan, le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau) Loire-Bretagne et les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion) Blavet et Scorff, les quatre principaux maîtres d'ouvrage de la rade de Lorient se sont associés pour une **gestion concertée des opérations de dragage d'entretien de la rade de Lorient** pour les 10 années à venir (2019/2028).

Cette démarche engagée fin 2015 a pour objectifs :

- **L'harmonisation des pratiques** autour des opérations de dragage ;
- **La planification des opérations de dragage** pour les 10 années à venir ;
- La mise en place d'une **gouvernance** pour permettre une meilleure communication et une meilleure concertation autour des opérations de dragage entre les maîtres d'ouvrage ;
- La **mutualisation des moyens** pour les études préliminaires, pour les dragages, pour les suivis environnementaux... ;
- **L'obtention commune d'autorisations décennales pour le dragage de 14 sites portuaires (toutes qualités de sédiment confondues) et le clapage des sédiments de dragage de qualité immergeable** (les autres filières de destination des sédiments feront l'objet de dossiers complémentaires spécifiques le cas échéant).

Les réflexions menées au cours de l'année 2016 ont donné le jour à un **Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages (PGOD)** qui formalise les différentes conclusions et engagements pris par les quatre maîtres d'ouvrage.

Par ailleurs, afin d'obtenir des autorisations décennales communes pour le dragage de 14 sites portuaires (toutes qualités de sédiment confondues) et le clapage des sédiments de dragage de qualité immergeable, les quatre maîtres d'ouvrage se sont regroupés pour réaliser des **demandes simultanées d'autorisation décennale autour d'une instruction commune**.

Ce document constitue la demande d'autorisation décennale de la Compagnie des Ports du Morbihan pour : - La réalisation sur les 10 années à venir des dragages d'entretien des sites gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan dans la rade de Lorient ;



- Le clapage des sédiments dragués de qualité immergeable sur le site d'immersion situé au Nord-Ouest de l'île de Groix.

1.2 ARTICULATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

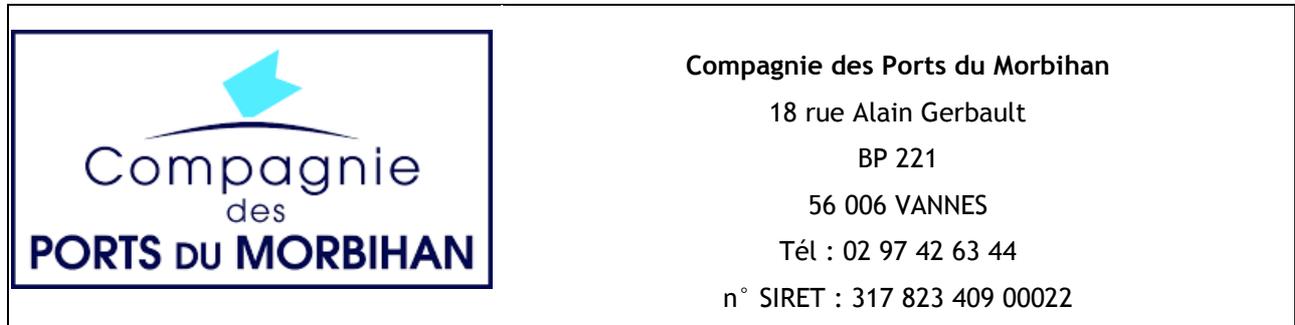
Le dossier de demande d'autorisation est articulé de la manière suivante :

Articulation du dossier de demande d'autorisation	Chapitre
Pièce n°1 : Le nom et l'adresse du demandeur, ainsi que son numéro SIRET.	Cf. § 2 du présent dossier
Pièce n°2 : L'emplacement sur lequel l'installation, l'ouvrage, les travaux ou l'activité doivent être réalisés.	Cf. § 3.1 du présent dossier
Pièce n°3 : La nature, la consistance, le volume et l'objet de l'ouvrage, de l'installation, des travaux ou de l'activité envisagés	Cf. § 3.2 du présent dossier, et § 2 de l'étude d'impact
ainsi que la ou les rubriques de la nomenclature dans lesquelles ils doivent être rangés.	Cf. § 4 du document d'introduction
Pièce n°4 : Un document a) Indiquant les incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes, du projet sur la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, y compris de ruissellement, en fonction des procédés mis en œuvre, des modalités d'exécution des travaux ou de l'activité, du fonctionnement des ouvrages ou installations, de la nature, de l'origine et du volume des eaux utilisées ou affectées et compte tenu des variations saisonnières et climatiques ;	Cf. § 4 de l'étude d'impact
b) Comportant l'évaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000, au regard des objectifs de conservation de ces sites. Le contenu de l'évaluation d'incidence Natura 2000 est défini à l'article R. 414-23 et peut se limiter à la présentation et à l'exposé définis au I de l'article R. 414-23, dès lors que cette première analyse conclut à l'absence d'incidence significative sur tout site Natura 2000 ;	Cf. § 6 de l'étude d'impact
c) Justifiant, le cas échéant, de la compatibilité du projet avec le schéma directeur ou le schéma d'aménagement et de gestion des eaux et avec les dispositions du plan de gestion des risques d'inondation mentionné à l'article L. 566-7 et de sa contribution à la réalisation des objectifs visés à l'article L. 211-1 ainsi que des objectifs de qualité des eaux prévus par l'article D. 211-10 ;	Cf. § 9 de l'étude d'impact
d) Précisant s'il y a lieu les mesures correctives ou compensatoires envisagées.	Cf. § 5 de l'étude d'impact
Lorsqu'une étude d'impact est exigée en application des articles R. 122-2 et R. 122-3, elle est jointe à ce document, qu'elle remplace si elle contient les informations demandées.	Fait
Pièce n°5 : Les moyens de surveillance ou d'évaluation des prélèvements et des déversements prévus ;	Cf. § 10 de l'étude d'impact
Pièce n°6 : Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles mentionnées aux 3° et 4°.	Cf. planches et figures fournies dans les dossiers.



2 PRESENTATION DE LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

Le pétitionnaire est la Compagnie des Ports du Morbihan.



2.1 PRESENTATION GENERALE

La Compagnie des Ports du Morbihan est une Société Publique Locale (SPL) créée en 2012 par le Conseil Général du Morbihan pour gérer et exploiter, sous sa direction et son contrôle, des ports départementaux de plaisance et des sites patrimoniaux.

La Compagnie des Ports du Morbihan gère 13 sites portuaires : Arradon, Arzal, Le Crouesty, Etel, Foleux, Hoëdic, La Roche-Bernard, La Trinité-sur-Mer, Locmiquélic, Port-Blanc en Baden, Port-Haliguen, Saint-Goustan à Auray et Port-Niscop à Beltz.

Dans le cadre de ses compétences liées à la gestion des ports du département du Morbihan, la Compagnie des Ports du Morbihan, en tant que concessionnaire, assure les investissements et les entretiens des ports dont celui des plans d'eau.

2.2 ENJEUX DES OPERATIONS DE DRAGAGE POUR LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

Dans la rade de Lorient, la Compagnie des Ports du Morbihan exploite les ports de plaisance de Sainte-Catherine et de Pen Mané, sur la commune de Locmiquelic.



Photo 1 : Vue du port de plaisance de Sainte-Catherine à Locmiquélic (www.locmiquélic.fr)

De la même manière que pour les ports de plaisance de Lorient Agglomération, les ports de plaisance de Sainte-Catherine et de Pen Mané contribuent à l'attractivité et la vie économique de la commune de Locmiquélic, de par les retombées économiques qu'ils génèrent en termes d'emploi et d'attractivité.

Ils constituent également des portes d'entrée à la rade de Lorient pour les communes situées en rive gauche de la rade.

Le maintien dans les ports de plaisance de cotes d'exploitation suffisantes pour permettre une bonne qualité de service est donc un enjeu primordial pour la Compagnie des Ports du Morbihan. Il conditionne la qualité de service et la réputation du port, à la fois pour les usagers présents à l'année, mais aussi pour les bateaux visiteurs.



3 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet comprend :

- La réalisation sur les 10 années à venir des **dragages d'entretien des sites portuaires gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan en rade de Lorient** ;
- **Le clapage des sédiments dragués de qualité immergeable** sur le site d'immersion situé au Nord-Ouest de l'île de Groix.

Tous les besoins de dragages d'entretien, qu'ils concernent des sédiments de qualité immergeable ou non immergeable, sont présentés dans les présents dossiers de demande d'autorisation décennale.

Le pétitionnaire tient à rappeler que toutes les filières de gestion des sédiments dragués (à terre et en mer), autres que le clapage sur le site d'immersion au Nord-Ouest de l'île de Groix, ne sont pas intégrées dans l'étude d'impact du projet : celle-ci doit en effet porter sur des projets suffisamment précis pour permettre une évaluation environnementale pertinente de ceux-ci.

Ainsi, la programmation de dragages de sédiments sableux de qualité immergeable déclenchera une étude spécifique pour cette filière, si elle se présente.

Quant aux sédiments de qualité non immergeable, la stratégie de gestion intégrée des sédiments de dragage de la rade de Lorient vise, en priorité, une **filière locale de gestion à terre**, avant d'envisager d'exporter hors du territoire ces matériaux (vers le site de Tohannic près de Vannes, voire de Changé (53) par exemple). Au moment du dépôt du dossier en février 2017, la définition d'une telle filière locale était au stade des études de faisabilité, sans qu'aucun scénario ne soit validé. Il paraissait donc prématuré, et même déraisonnable, de fonder une évaluation environnementale du projet sur ce qui n'était encore que des hypothèses de travail.

C'est la raison pour laquelle le pétitionnaire a décidé de limiter le périmètre du projet aux seuls **sédiments de qualité immergeable gérés par immersion (ou clapage) sur le site dédié au nord-ouest de l'île de Groix**. En revanche, pour ne pas laisser penser que l'ensemble des sédiments seraient immergés sans discrimination de qualité, et parce que le pétitionnaire a pleinement conscience des enjeux environnementaux associés à la gestion à terre de sédiments, il a été décidé d'en présenter les filières possibles et d'acter que des études complémentaires seraient nécessaires pour autoriser des dragages de sédiments de qualité non immergeable. En ce sens, le pétitionnaire ne souhaite pas élargir le périmètre opérationnel du dossier aux sédiments de qualité non immergeable.

Les dossiers réglementaires complémentaires (dossier loi sur l'eau, notice d'incidences Natura 2000, étude d'impact) éventuellement nécessaires pour ces autres filières seront réalisés préalablement aux travaux et déposés pour instruction auprès des services de l'état. Les travaux ne pourront pas commencer sans l'obtention de ces autorisations administratives complémentaires.



3.1 LOCALISATION DES SITES DE TRAVAUX

Les sites de dragage étudiés et le site d'immersion sont localisés ci-après.

3.1.1 Sites de dragage

Les sites de dragage concernés par le projet pour la **Compagnie des Ports du Morbihan** sont les ports de Sainte-Catherine et de Pen Mané à Locmiquélic.

Ils sont localisés sur la planche suivante.

Planche 1 : Localisation des sites de dragage

Ils sont présentés en détails dans la fiche présentée en annexe.

3.1.2 Site d'immersion

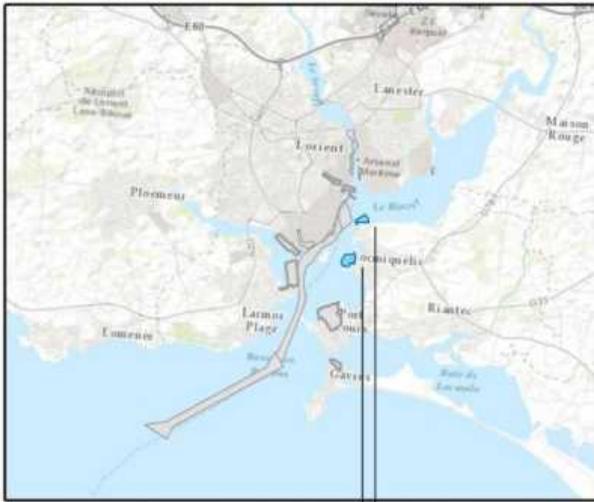
Le site d'immersion situé au Nord-Ouest de l'île de Groix est exploité depuis 1997. Il est situé à 2 milles au Nord-Ouest de la pointe de Pen Men (île de Groix) et à 4 milles dans l'Ouest / Sud-Ouest de la pointe du Talud (commune de Ploemeur).

Le site d'immersion est délimité par le quadrilatère défini par les quatre points de coordonnées suivantes :

	Latitude	Longitude
A	47° 40.700' N	3° 32.630' W
B	47° 40.700' N	3° 31.300' W
C	47° 40.075' N	3° 32.397' W
D	47° 40.075' N	3° 33.649' W

Tableau 1 : Coordonnées géographiques du site d'immersion

La surface totale du site d'immersion est de 1,86 km², pour une profondeur de 30 à 35 mètres.



0 0.05 0.1 0.15 0.2 0.25
Kilomètres



Sources : Région Bretagne, Lorient Agglomération, Compagnie des Ports du Morbihan, DCNS, Esri Maps, Fond Bing, décembre 2016. - Setec in vivo



Figure 1 : Localisation du site d'immersion situé au Nord-Ouest de l'île de Groix



3.2 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES TRAVAUX

Les principales caractéristiques des opérations prévues pour les sites portuaires gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan sont extraites des § 2.3 et § 2.4 de l'étude d'impact.

3.2.1 Qualité des sédiments à draguer

La Compagnie des Ports du Morbihan dispose de résultats d'analyses issues de précédentes campagnes d'évaluation de la qualité des sédiments sur l'ensemble de ses ports. Ces données ont donc pu être collectées sur les sites étudiés afin de dresser un état des lieux de la qualité des sédiments sur les sites portuaires.

L'appréciation de la qualité des sédiments se fait au niveau physique (granulométrie des sédiments), et également au niveau chimique pour apprécier l'accumulation éventuelle d'éléments polluants dans les sédiments.

Les données présentées ci-après donnent une indication sur la qualité prévisionnelle des sédiments qui seront à draguer dans les 10 années à venir, mais ne préjugent pas des résultats des campagnes de caractérisation des sédiments qui seront réalisées systématiquement avant toute campagne de dragage d'entretien.

3.2.1.1 Granulométrie

Au vu des données d'analyses disponibles, les sédiments des ports de Pen Mané et de Sainte-Catherine sont constitués à parts équivalentes (~50%) de vases (fraction < 63 microns) et de sables (fraction > 63 microns).

3.2.1.2 Qualité chimique

Suite à l'analyse statistique menée sur l'ensemble des valeurs d'analyses disponibles pour évaluer le nombre de dépassements des seuils N1/N2, les sédiments des ports de Pen Mané et de Sainte-Catherine sont caractérisés par une contamination faible (plus de 90% des valeurs sont inférieures à N1, moins de 10% des valeurs comprises entre N1 et 1,5 N1).



3.2.2 Volumes à draguer

Dans le cadre de la gestion concertée des opérations de dragage de la rade de Lorient, il a été élaboré un Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages (PGOD) qui met en commun et harmonise les besoins et les pratiques de dragage des quatre maîtres d'ouvrage portuaires de la rade. Un programme prévisionnel des volumes à draguer chaque année en fonction des sites a ainsi été établi. Les volumes prévisionnels à draguer pour les 10 ans à venir pour les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan sont récapitulés dans le tableau suivant :

Site étudié	Secteur	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Pen Mané		35 000			15 000			15 000			15 000
Sainte-Catherine				15 000			15 000			15 000	
Total prévisionnel à draguer (en m ³)		35 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000
dont clapage en mer (en m ³)		35 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000	0	15 000	15 000

Tableau 2 : Volumes prévisionnels à draguer (en m³) pour les 10 ans à venir pour la Compagnie des Ports du Morbihan

Les données présentées ci-avant donnent une estimation prévisionnelle des volumes de sédiments qui seront à draguer chaque année dans les 10 années à venir, mais ne préjugent pas des résultats des levés bathymétriques qui seront réalisés avant toute campagne de dragage d'entretien. Ces levés bathymétriques permettront d'affiner l'estimation des volumes à draguer pour le site concerné. Ces volumes, établis en fonction des cotes fonctionnelles à atteindre et des dynamiques sédimentaires, restent prévisionnels : ils fixent des ordres de grandeur opérationnels qui seront, chaque année, consolidés et portés à connaissance des services de l'Etat compétents et du comité de suivi des dragages Ouest Morbihan.

Selon le programme prévisionnel de gestion concertée des opérations de dragage en rade de Lorient, les dragages opérés par la Compagnie des Ports du Morbihan en rade de Lorient concerneront globalement entre 15 000 et 35 000 m³ par an.



3.2.3 Volumes à claper

Seuls les sédiments de qualité « immergeable » pourront être clapés sur le site d'immersion au Nord-Ouest de l'île de Groix. Un protocole, commun aux quatre maîtres d'ouvrage, permettant de faire la distinction entre les sédiments de qualité « immergeable » et les sédiments de qualité « non immergeable », est proposé au § 2.4.1 de l'étude d'impact.

Au vu de la qualité estimée des sédiments des ports de Pen Mané et de Sainte-Catherine, on peut estimer que les sédiments seront probablement gérés en mer.

Une actualisation de la caractérisation physico-chimique des sédiments sera effectuée avant toute opération de dragage pour vérifier la qualité des sédiments, et également le caractère « immergeable » ou « non immergeable » des sédiments.



4 FICHE SIGNALÉTIQUE ET DOCUMENTAIRE

Renseignements généraux concernant le document envoyé	
Titre du marché	Elaboration du plan de gestion opérationnelle des dragages des ports de la rade de Lorient et autorisations décennales des dragages d'entretien
Titre du document	Dragages d'entretien dans la rade de Lorient et clapage des sédiments de qualité immergeable -Demande d'autorisation de la Compagnie des Ports du Morbihan-
Nombre de pages/planches	15/1 planche
Maître d'Ouvrage	Lorient Agglomération BP 20001 56314 Lorient cedex
N° marché / Date de notification	Marché n° 15043 notifié le 26/11/2015
Intervenants dans l'élaboration du document	
Françoise LEVEQUE (rédaction) Séverine COUPPA (cartographie, SIG)	

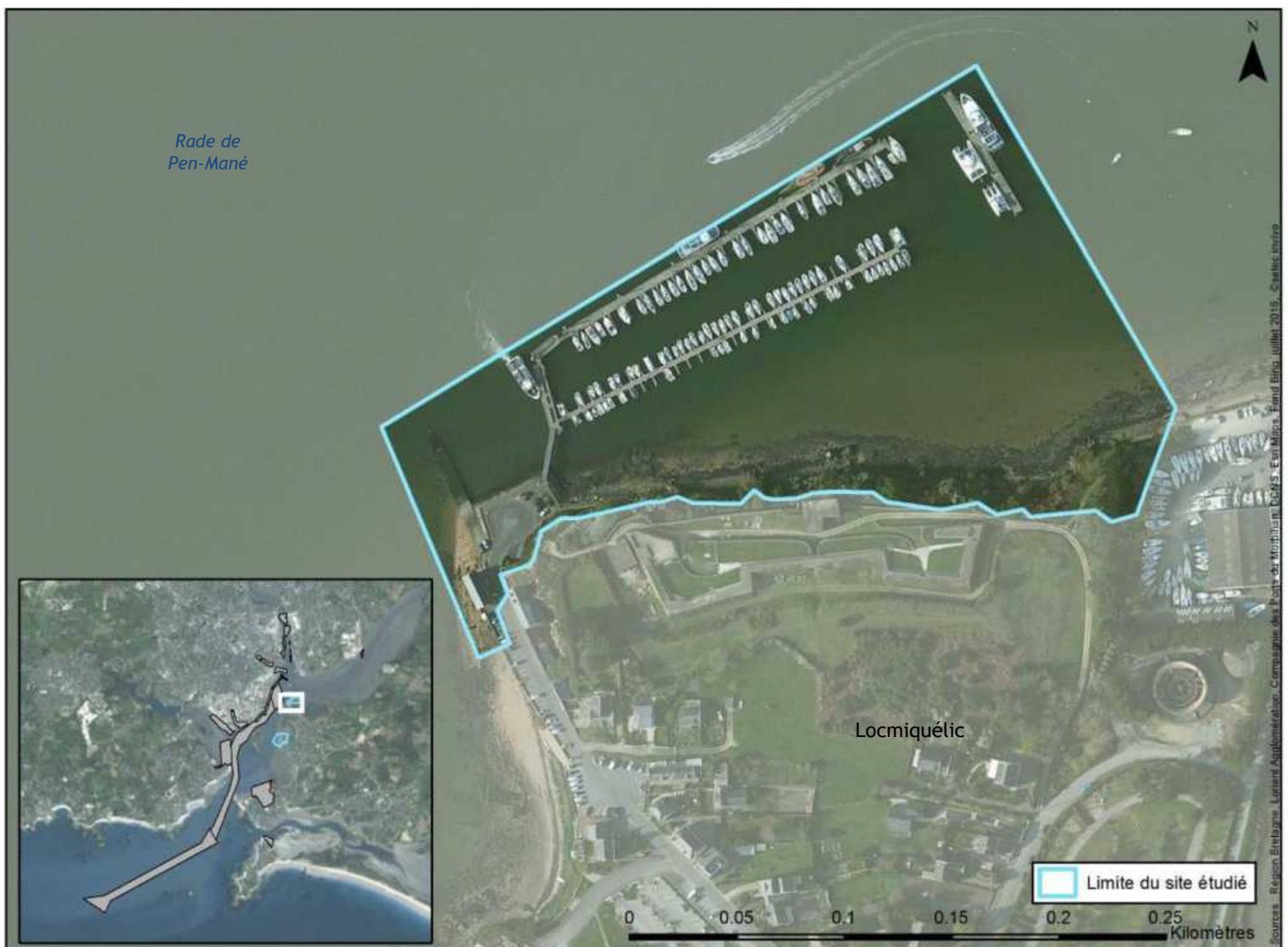


5 ANNEXE : PRESENTATION DES SITES DE DRAGAGE POUR LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

PEN-MANE

Le port de Pen-Mané se situe sur la pointe de Pen Mané, au nord de la commune de Locmiquélic, en rive est de la rade de Lorient. Initialement un simple embarcadère pour les liaisons transrade, le port accueille depuis 1997 des plaisanciers à l'abri du ponton brise-clapot.

- ❑ **Commune** : Locmiquélic
- ❑ **Concessionnaire exploitant** : Compagnie des Ports du Morbihan
- ❑ **Propriétaire concédant** : Conseil Départemental du Morbihan
- ❑ **Principales activités** : plaisance, liaisons transrade
- ❑ **Equipements disponibles** :
 - 140 places sur ponton
 - Sanitaires
 - Cale de mise à l'eau (communale)
 - Aire de carénage
 - Moyens de manutention (privés)



SAINTE-CATHERINE

Le port de Sainte-Catherine se situe au droit de l'île Saint-Michel, en rive Est de la rade de Lorient. Le port de Sainte-Catherine était à partir du XI^e siècle l'embarcadère pour le monastère de l'île Saint-Michel et accueille par la suite de nombreux pêcheurs, avant de se tourner vers la plaisance dans les années 70.

- ❑ **Commune** : Locmiquélic
- ❑ **Concessionnaire exploitant** : Compagnie des Ports du Morbihan
- ❑ **Propriétaire concédant** : Conseil Départemental du Morbihan
- ❑ **Principales activités** : plaisance, liaison transrade
- ❑ **Equipements** :
 - 607 places sur ponton + 16 mouillages à l'échouage
 - Sanitaires
 - Cale de mise à l'eau

